

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **MISE À 2X2 VOIES DE LA RN2 : PROLONGEMENT DU CRÉNEAU DE DÉPASSEMENT DE VOYENNE, DÉMARRAGE DES TRAVAUX**

Laon, le 1<sup>er</sup> avril 2022

La première opération d'aménagement de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe consiste à prolonger le créneau à 2x2 voies entre Froidmont-Cohartille et Marle.

Ce projet permettra de sécuriser la circulation sur la RN2 en :

- facilitant les dépassements grâce au prolongement sur 1500m du créneau de dépassement existant,
- sécurisant les mouvements traversants entre les communes de Dercy (RD12) et de Toulis-et-Attencourt (RD64) grâce à la construction d'un carrefour giratoire,
- incitant les usagers à maîtriser leur vitesse en accès au nord de Froidmont-Cohartille.

Ce projet a été conçu de façon à réduire autant que possible ses impacts sur les enjeux agricoles et environnementaux.

Les travaux débuteront le 4 avril par la création d'une voirie provisoire qui permettra de maintenir la circulation sur la RN2 durant la construction du carrefour giratoire, des nouvelles voies et des bassins d'assainissement de la chaussée. Ils s'étaleront jusqu'à la fin de l'année 2022.

Le carrefour giratoire permettra le passage des convois agricoles et des transports exceptionnels.

Un aménagement paysager comprenant notamment la plantation d'arbres sera ensuite réalisé.

Durant les travaux, des itinéraires de substitution seront mis en place afin de permettre les déplacements suivant les différentes phases de travaux.

La maîtrise d'ouvrage des opérations est assurée par la DREAL Hauts-de-France et la maîtrise d'œuvre par la DIR Nord.

(Cf Plan de l'aménagement page suivante).



Figure 1 : Localisation des travaux

